



Regard

Regard sur **ORENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

EDITO

MAISONS & CITÉS ABSORBÉE PAR CDC HABITAT ?

N° 532 - MAI 2018

Le jeudi 19 avril a eu lieu un conseil d'administration de l'Épinorpa un peu particulier. En effet, la direction de Maisons&Cités avait invité les forces de police à empêcher l'accès des manifestants au parking. Il est vrai, l'enjeu était de taille, à l'ordre du jour ni plus ni moins que le mariage avec la CDC Habitat (ex-SNI ou société nationale immobilière) le plus grand bailleur public français, adossé à la Caisse des Dépôts et de Consignation ou CDC (la banque de l'État français) et dont le rapport de la Cour des Comptes en 2014 avait décoiffé puisqu'il expliquait que les méthodes managériales relevaient plus du privé que du public avec la distribution de jetons de présence aux membres du CA dont certains devaient leur place plus en raison de leurs relations que de leurs qualifications.

L'idée de confier le patrimoine minier à la SNI n'est pas récente, en 2002, c'était déjà l'alternative à la création de l'Épinorpa mais les élus à l'époque unanimes avaient préféré un bailleur local avec



une gestion sociale, humaine et respectueuse des ayants droits comme des locataires.

L'Épinorpa a tenu ses engagements et a remboursé en 2014 à l'État les 458 millions de la valeur estimée du patrimoine minier. Pour ce faire elle a dû emprunter 120 millions d'euros. Pour améliorer les comptes de la société l'idée a été de la transformer en société HLM, cela faisait perdre un peu de liberté mais devait assurer une baisse de l'impôt sur les sociétés. Les responsables avaient oublié de préciser que cette baisse serait amoindrie par le fonds de participation

obligatoire des sociétés HLM. Moins de 3 ans après ils expliquent qu'il faut chercher un nouvel actionnaire !

Dans le cadre de l'ERBM (engagement pour le renouveau du Bassin minier), l'État a affirmé avoir la volonté d'accélérer la rénovation thermique des logements classés E, F ou G. Ils sont encore au nombre de 23 000 sur 63 000 et le plan d'investissement de M&C ne prévoyait dans les 10 ans que la rénovation de 10 000 d'entre eux. Ce sont donc 13 000 logements supplémentaires qu'il faut rénover et pour cela il faut trouver l'argent nécessaire,

estimé à 1 milliard d'euro.

L'État se montre radin, seulement 10 millions par an pendant 10 ans et encore parce que le député communiste Fabien Roussel a fait voter un amendement (en fait grâce à la TVA l'État récupérera sa mise : des paroles mais pas d'argent!)

La région n'a prévu que 30 millions alors que 100 millions étaient espérés. Les départements prévoient de ne rien donner et en extrapolant sur la décision de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, les agglomérations financeraient 72 millions.

Il faut donc trouver de l'argent et c'est là que la SNI intervient. Les 458 millions remboursés en 2014 et les 2 milliards d'investissements réalisés depuis 2002 ne valent plus que 450 millions d'euros !!! Avec 150 millions la SNI obtient 34 % des parts. L'accord de mariage prévoit qu'il faut l'unanimité du bureau pour prendre les décisions, c'est-à-dire qu'avec 34 % des parts la SNI peut bloquer toute décision.

(suite page 2)

De plus, que deviennent les 120 millions empruntés pour rembourser l'État ? L'Épinoirpa ne recevra plus d'argent de M&C et donc ce sont les actionnaires qui devront rembourser l'emprunt, ce sont donc la région et les deux départements qui devront le faire en 2022. S'ils ne le font pas la SNI le fera mais obtiendra en échange 26 % des parts et sera donc majoritaire avec 60 % des actions.

C'est cette logique là qui a été dénoncée lors du vote à main levée par les représentants des personnels, des ayants droits, des locataires et par les élus communistes présents au Conseil d'Administration. Sur les 30 membres présents ou représentés sur 31, cette opposition a réuni 12 voix. Le mariage a été acté par les 18

autres voix rassemblant les représentants de l'État, d'une organisation d'ayants droit et de toutes les autres forces politiques représentées qui ont fait preuve d'une belle unité (Les Républicains, les Socialistes et les élus FN).

La SNI doit à son tour valider les amendements faits au contrat de mariage et donc rien n'est acté définitivement, c'est pour cela que les locataires de M&C doivent se manifester auprès de leur bailleur, auprès de l'État et auprès des membres du conseil d'administration pour dénoncer ce mariage qui ne règle rien car pour avoir le milliard nécessaire, il manque 648 millions qu'il faudra emprunter et si M&C ne vaut que 450 millions d'euros comment emprunter raisonnablement 648 millions

d'euros avec les mesures hostiles au logement social prises par le gouvernement sauf à vendre en grande quantité des maisons des mines rénovées depuis plus de 10 ans ? C'est-à-dire en ghettoïsant certaines de nos cités et en imaginant que des bailleurs privés seront intéressés pour investir.

C'est pourquoi le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion refusant ce mariage inutile et dangereux et c'est pour cela que je vous invite à signer et à faire signer massivement la pétition contre ce mariage en mairie ou sur le site de la ville

*Le maire,
Christian Champiré,
mercredi 2 mai 2018*

la distribution a été assurée par les élu-e-s



PÂQUES REMISE DE CHOCOLATS AUX ENFANTS

Comme chaque année, la municipalité a mis en place une distribution de chocolats dans les écoles.

Organisée à l'occasion des fêtes de Pâques, cette manifestation s'est déroulée dans les trois écoles maternelles

Morieux, Prévert et Prin.

Environ 450 enfants ont ainsi pu recevoir poules et œufs en chocolat. Pour leur plus grand plaisir, des décors symbolisant la fête de Pâques avaient été installés dans la cour des écoles.

TRAVAUX TOITURE DE LA MÉDIATHÈQUE : LA VILLE NE LÂCHE RIEN

Depuis que des points de rouille sont apparus sur le bardage métallique blanc de la Médiathèque-Estaminet, la municipalité a fait toutes les démarches pour trouver des solutions : déclaration à l'assurance et expertise... A ce jour, on ne note pas de dégradation et aucune fuite du bâtiment.

La ville ne lâche rien puisque dès à présent un dossier dommages-ouvrage a été lancé pour que le préjudice subi par la commune soit pris en charge par l'assurance. Le but est la remise en état de l'ensemble des tôles habillant

les parois de la médiathèque.

L'architecte Richard Schoeller a été mis à contribution pour l'élaboration du cahier des charges et afin de connaître l'ensemble des dispositions à prendre pour respecter l'architecture du bâtiment.

La société Loison a répondu aux experts pour tester 2 martyres (1 plaque basse et 1 plaque toiture) car il y aurait une différence d'épaisseur. Le test durera quelques semaines. Cela explique que la plaque en bois sur le côté restera le temps nécessaire.

Si la technique est

les nouveaux travaux ne coûteront rien à la ville



concluante, un appel d'offres sera lancé. Dès que l'entreprise sera retenue, les travaux de grandes envergures démarrent avec le déshabillage des

tôles en mettant en sécurité les façades.

A noter que cette opération ne coûtera rien à notre commune.

ASSOCIATION

ARRONDI : AIDER À ROMPRE L'ISOLEMENT ET L'ENNUI

Venant en aide aux personnes en surpoids et en situation d'obésité, l'association Arrondit a pour but de les aider à rompre l'isolement et l'ennui.

Afin de permettre de leur redonner confiance, l'association propose au public concerné de se rencontrer le mardi de 14h à 18h au foyer Damiens. Les bénévoles les invitent à partager un moment de détente au travers de jeux

créatifs. Un atelier de sport adapté est également mis en place.

« Arrondit » a aussi le projet de créer un atelier de « zénitude » autour de la sophrologie, du yoga, de discussion avec une psychologue, de conseils relooking et de coaching en images. La gym douce est aussi un des projets à venir. Une cotisation annuelle de 18 euros est demandée et de 10 euros pour les tarifs réduits.



Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter la présidente Audrey Procki au 06 62 29 23 04 ou en envoyant un mél à arrondit@gmail.com.

LES CHASSEURS NETTOIENT LES TERRILS

Comme chaque année, les bénévoles de la société de chasse ont consacré un peu de leur temps à nettoyer les terrils situés entre Grenay et Mazingarbe. Leur démarche est de marquer leur volonté de respecter l'espace qui leur est dédié et de le sécuriser en enlevant les différents déchets dont certains peuvent être dangereux pour eux et leurs chiens (verres, métaux...). Leur action a été soutenue par la municipalité qui leur a mis à disposition une benne.



RÉCUPÉRATION DU VERRE

Quatre nouveaux containers ont été installés :

- à la cité 11, rue du Cambodge, à l'entrée du club Mercier et bd de la fosse 11, devant les Boules d'or,
- bd des Flandres devant l'espace culturel Ronny-Coutteure, à la cité 5,
- rue René-Lanoy, en centre-ville.

A noter que la municipalité considère que le système mis en place n'est pas à la hauteur des enjeux, juste un système qui doit être transitoire en attendant de généraliser des bornes d'apport volontaire qui montreront la volonté de gérer au plus prêt et dans la durée le système de collecte des ordures.

MÉMOIRE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BINCE RENDENT HOMMAGE AUX MINEURS

Le 6 avril 1949 à la fosse 11, une terrible explosion a sévi provoquant un dramatique accident collectif. 31 salariés du puits de mines ont été blessés et un mineur y a laissé la vie. Afin de garder en mémoire cet épisode dramatique de l'histoire de notre ville, le Cercle historique et la municipalité ont organisé une cérémonie rendant hommage aux victimes.

En présence du maire Christian Champiré et de porte-drapeaux de différentes associations, Gisèle Boulanger-

Lesur qui a été gravement brûlée lors de cet accident a déposé la gerbe du Cercle historique en mémoire de ses amis. De la même façon, la municipalité et le syndicat des mineurs CGT de la Gohelle situé sur Grenay ont également tenu à rendre hommage aux victimes. Lors de l'événement, il a été fait une lecture du nom des victimes.

Lors de la manifestation, des élèves de l'école Bince ont lu des textes réalisés par eux-mêmes avec l'aide de leurs instituteurs.

lecture de textes par les élèves en hommage aux mineurs victimes



Concluant la manifestation, le verre de l'amitié offert par la municipalité a été versé à la salle Victoria-Dehon.

UN MOIS DE LA MUSIQUE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Du 2 au 30 juin, votre médiathèque organise un ensemble de rendez-vous autour de la musique.

Parmi les grands moments :

- le samedi 9 juin, une soirée en hommage au guitariste Rory Gallagher de Ballyshannon dès 19h.
- le jeudi 21 juin de 17h à 23h, à l'occasion de la « Fête de la musique », vous aurez l'occasion d'écouter et de rencontrer différents interprètes.

- le samedi 30 juin, dès 14h, prenez part gratuitement et sur inscription à un master class animé par le groupe « Rescap ». Un concert sera présenté dès 20h avec le groupe de cover rock « Sweet filibuster » et un invité.

Un programme sera disponible pour découvrir l'ensemble de ces animations.

Rens au **03 66 54 00 54**.



DE RONNY



dès 10 ans
humour - barbecue
ALEX VIZOREK EST UNE ŒUVRE D'ART
 par Alex Visorek
dimanche 10 juin à 15h
 rendez-vous à 12h pour le barbecue
 tarif : 10 €



Rens. et réservations indispensables
 au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA

DON DE SANG - organisé par l'Amicale des donneurs de sang le mardi 15 mai de 15h à 19h à la salle des Fêtes.

BALADE ARTISTIQUE - dans le cadre de « Ici et là dans la cité », vous êtes conviés à découvrir la Grenoolaysie qui vous permettra de visiter avec un nouveau regard les cités 5 et 11 et la cité Belgique de Loos-en-Gohelle. Mise en place par la compagnie dans l'arbre, la municipalité, Culture commune et le Pays d'art et d'histoire, la balade aura lieu à pied, à vélo ou en rosalie les samedi 19 et dimanche 20 mai. Une balade libre est proposée de 16h à 18h et une balade accompagnée avec des départs à 16h et 17h. Le départ et la billetterie se situent rue du Cambodge au foyer Mercier. Un guide réalisé pour la manifestation vous sera offert. Rens. et réservation au **03 21 14 25 55**.

MARCHÉS AUX PUCES - organisé par le club de boules du CSL le dimanche 20 mai de 6h à 19h rues Blériot, Lathan et Pad (cité 40) - réservation jusqu'au 18 mai du vendredi au samedi de 17h à 20h au siège rue Blériot - 5€ les 4 mètres - rens. à csl.boules.grenay@gmail.com • organisé par les piégeurs le samedi 9 juin de 8h à 17h à la cité 40 - 6 euros les 5 mètres - inscriptions de 17h à 19h le lundi et le vendredi au 27, rue Blériot - rens. au **06 76 74 02 66**

PÉTANQUE - concours organisé par « Les Boules d'or » au siège de l'association bd de la fosse 11 le samedi 26 mai - inscriptions à 13h45, début du concours à 15h - mise de 10€ par équipe - 20% remis par l'association - buvette et restauration sur place - rens. au **03 21 29 30 51**.

VOS INFOS DIVERSES

COUPURES DE COURANT - à l'occasion de travaux sur le réseau électrique, des coupures auront lieu le mercredi 30 mai de 8h30 à 16h dans certains foyers des rues de la Martinique, Guadeloupe, Madagascar et Nouvelle-Calédonie.

PÉTITION - dans le cadre du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), signez la pétition pour la gratuité du bus sur le site de la ville à www.grenay.fr à la rubrique « actualités ».

uRegard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.